

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction interrégionale de la Mer
Manche Est – mer du Nord

Le Havre, le 10 novembre 2016

Service de Régulation des Activités et des Emplois Maritimes
Unité Emploi et Formation Maritimes

Affaire suivie par : P. BONNAFOUS
Tél. : 02.35.19.97.66
Courriel : pascal.bonnafous@developpement-durable.fr

PROCES-VERBAL

EXAMEN DU CERTIFICAT DE MATELOT PONT

REFERENCES :

Décret n° 2015-723 du 24/06/2015
Arrêté du 05/12/2013
Arrêté du 12/08/2015
Arrêté du 18/08/2015
Décision DIRMer-MEMNor 825/2016

La commission chargée d'examiner les candidats à l'examen du Certificat de Matelot Pont, s'est réuni en visio conférence le jeudi 10 novembre 2016 à la Direction Interrégionale de la Mer Manche Est-mer au Nord au HAVRE et aux « Phares et Balises » de CHERBOURG pour arrêter la liste des candidats à admettre et, examiner si le déroulement de l'ensemble des modalités s'est effectué suivant les textes ci-dessus références.

La composition du jury ainsi que le prestataire de formation font l'objet de la Décision référencée ci-dessus.

1 – La totalité des modules de la formation du Certificat Matelot Pont est attribuée le 10/11/2016 à :

Nom	Prénom	Numéro de marin
DEL CALZO	Benjamin	**47436
LEBOULLENGER	Alexandre	20126884
LE LIBOUX	Nicolas	**49192
PERREE	Tangy	**49507
TRAVERT	Florent	20045059
VIVIER	Tony	20165343



2 – Candidats admis à passer les modules non acquis en candidat libre :

Nom	Prénom	Numéro de Marin	Modules non acquis	Modules acquis
BARES	Axel	**49743	National Pont	P1 P2 P3
LE CAER	Maxime	**45538	National Pont	P1 P2 P3
MANGER TOMIETTO	Antonio	**49667	National Pont	P1 P2 P3
PERROT	Damien	**46623	National Pont	P1 P2 P3
QUIEDEVILLE	Alexandre	**47486	National Pont	P1 P2 P3

Le Président du Jury
M. Pascal BRANTONNE



Copie :
IGEM
GM1
Membres de la Commission
LPM Cherbourg
Collection des décisions

